



(VAUCLUSE)

DÉCISION

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'APT

Décision n° 001079 portant attribution du marché n° 2022-000003 relatif à la réhabilitation du gymnase Michaël Guigou

Lot n°2 Étanchéité

Lot n°5 Sols sportifs - Sols durs - Faïence - Équipements sportifs - Plafond toile tendue – SAE

Lot n°7 Plomberie - CVC - Chauffage

Vu, l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que le Maire peut par délégation prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vu, la délibération n° 2738 du 20 juillet 2021 par laquelle en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal donne délégation à Madame le Maire afin de lui permettant d'agir en son nom et prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures, services, travaux.

Vu, la décision n° 001072 du 11 mai 2022 retenant les propositions présentées par les entreprises NOVI ETANCHEITE, 2SRI et NÉOTECH pour les lots 2, 5 et 7 sous réserve, avant signature, d'une mise au point des composantes du marché en application de l'article R2152-13 du Code de la Commande Publique.

Vu, les réponses de la SARL 2SRI en date du 30 mai 2022, de NOVI ETANCHEITE en date du 30 mai 2022 et de la SASU NEOTECH en date du 7 juin 2022.

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Les offres ci-après sont retenues :

Lot	Raison Sociale et adresse	Montant	
		HT	TTC
2	NOVI ETANCHEITE - 3, Rue Fondere - 13004 MARSEILLE	88 924,32 €	106 709,18 €
5	SARL 2SRI - Avenue du souvenir Français - 83330 LE BEAUSSET	441 558,79 €	529 870,55 €
7	SASU NÉOTECH - 421, Chemin du Mitan - 84300 CAVAILLON	244 020,00 €	292 824,00 €

Fait à APT, le vendredi 3 juin 2022



Le Maire d'Apt

Madame Véronique ARNAUD-DELOY

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20220603-1079_1-CC
Date de télétransmission : 01/07/2022
Date de réception préfecture : 01/07/2022